

MASSACRE DANS LES CA



Au CSE du mois d'Octobre la Direction a présenté un projet d'évolution de l'organisation des Conduites d'Activités de l'UI Occitanie...

Albi, Montpellier, Toulouse.

Toutes les CA sont embarquées mais ne seront pas impactées de la même façon par le projet (Boucle locale : BL ; Grand Public : GP ; Entreprise et Réseaux Structurants : ERS).

Albi et Montpellier garderont l'activité BL mais ne feront plus qu'une avec un

périmètre à la maille Occitanie. Il en est de même pour les deux CA Entreprise et Réseau Structurant : une équipe pour tout le périmètre qui se verra, en plus, confier les activités jusqu'ici gérées par des agents de la CA GP de Toulouse.

Une différence de taille, l'activité GP sera exécutée uniquement sur Montpellier.

Les agents de la CA GP de Toulouse Reynerie qui perdent leur activité devront intégrer la CA ERS présente sur ce même site...

Le fond du problème : l'Hémorragie des effectifs

Depuis plusieurs années la situation dans les CA s'est très fortement dégradée. La politique de non remplacement des départs ne permet pas au personnel de travailler sereinement et d'assurer l'activité, qui elle, ne décroît pas.

Les effets sont délétères et constituent un repoussoir pour les candidats en interne.

« On ne sait pas pourquoi les CA n'attirent plus »

Voilà le constat fait par la Direction qui affirme qu'il n'y a pas de candidat lorsque des postes sont ouverts.

Il est temps que la Direction ouvre les yeux sur cette réalité qui a conduit à plusieurs reprises la CGT à accompagner les équipes face à ces conditions difficiles. Pour rappel, les délégués du personnel CGT de Montpellier avaient usé de leur droit d'alerte en 2017 pour « souffrance au travail par manque de personnel ».

A Toulouse, plusieurs actions ont eu lieu dont la dernière mi-octobre avec délégation de masse



devant la direction pour réclamer de l'embauche, y compris des CDD présents dans le service.

Dans le cadre de cette réorganisation et face aux départs prévus, la Direction envisage 6 recrutements... toujours en interne ! En parallèle, elle indique que les 9 CDD présents et formés ne seront ni reconduits ni embauchés au-delà d'une période transitoire de mise en place du projet !



Pour la Direction, ce projet est censé favoriser l'entraide lors de pics d'activité. Le problème est qu'aujourd'hui les plans RADIAL qui devraient être exceptionnels sont quasi-permanents. Le nombre de techniciens Orange baisse lui aussi et cela complique le travail des conducteurs d'activité de façon mécanique.



Les CA n'ont pas besoin d'entraide mais d'emploi !

Lorsque plusieurs équipes saturent, la Direction aura beau les regrouper il en ressortira une seule équipe mais tout autant saturée.

La politique de « 0 emploi » est le cœur du problème et la CGT continuera de revendiquer des recrutements en externe. Les élus CGT du CSE ont demandé la fin des contrats précaires avec la transformation immédiate de tous les CDD en CDI ainsi que des promesses d'embauche pour les alternants.



Un projet qui dégrade les Conditions de Travail !

Actuellement 100 salariés dont 9 CDD réalisent la globalité des activités de Conduite d'Activité sur l'Occitanie. Le projet présenté au CSE ramène l'effectif à 97 au global en y intégrant 6 embauches à venir!! Le nombre d'encadrants baissera également passant de 9 à 8 au global alors que leur rôle va se complexifier avec du management à distance et des déplacements d'une région à l'autre.

Sous couvert d'automatisation des tâches, d'harmonisation des pratiques, on veut faire croire qu'on pourra faire plus aisément demain, avec moins de personnel, ce qu'on a du mal à réaliser aujourd'hui.

Les élus CGT du CSE ont demandé la date exacte d'arrivée de ces 6 recrutements ; réponse : « dès qu'on les aura », Inadmissible ! Il doit y avoir des recrutements externes si cela s'avère nécessaire, et notamment des CDD qui sont déjà formés, au lieu du traitement à la poudre de perlimpinpin prévu par la direction !

L'entreprise affiche également avec ce projet une volonté d'harmonisation

du travail et des horaires des CA, cette harmonisation se fait hélas par l'ajout de contraintes supplémentaires (18h) là où cela n'existait pas encore...

Actuellement chaque CAERS est organisée en fonction du local : des spécificités du terrain et des compétences des techniciens. Pourquoi vouloir « harmoniser les pratiques » alors que l'on nous promet que le pilotage CAERS restera

à la main de chaque ancienne région ? Ce projet peut-il en cacher un autre ?

Ces changements entraîneront inévitablement une dégradation des conditions de travail des salariés de l'UI. Si l'impact principal du projet sera sur les conducteurs d'activité et leurs managers, il sera aussi sensible sur les techniciens terrain qui auront de plus en plus de mal à joindre quelqu'un coté CA en cas de besoin.



La Formation

La réalité sur le terrain est terrible !

Des personnes de la CA GD de Toulouse se sont vues refuser la possibilité de suivre leur activité à Montpellier. Par contre, la double peine est de rigueur, on leur demande de former les collègues de Montpellier sur le périmètre Midi-Pyrénées, tout en se formant, eux-mêmes, à leurs nouveaux métiers de la CAERS.

La formation sera d'une grande importance et ne peut se résumer à du partage d'expériences entre collègues. Les élus CGT ont insisté sur le besoin de vrais plans de formations avec des formateurs.

En raison du contexte actuel, la CGT a demandé la suspension de tous les projets de réorganisation et celui-ci ne fait pas exception. Les formations doivent se tenir en présentiel et non en télétravail obligatoire !

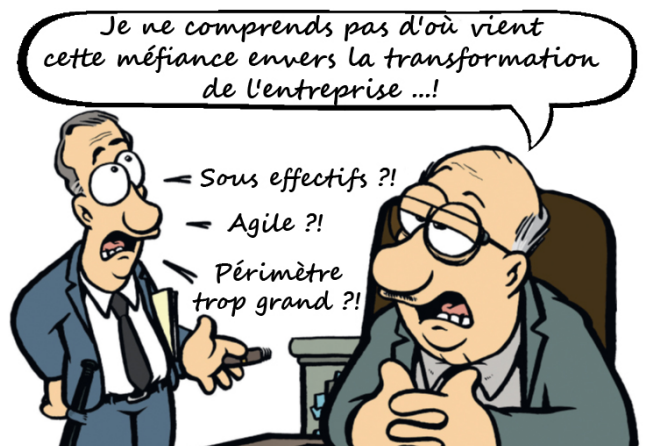
Les salariés ont besoin de réponses !

Va-t-on enfin recruter les CDD formés si on ne trouve aucun candidat en interne ?

Quelles conséquences sur les horaires ?

Quelle formation réelle et adaptée aux agents ?

Quelle prise en compte (promotion, prime) de l'effort fourni pour s'adapter (changement travail, horaire, etc.) ?



Il est important que tous les salariés des CA discutent de ces problèmes concrets. Exit les « groupes de travail » organisés par la direction qui mènent toujours à l'acceptation de son projet.

SYNDICAT CGT DES TELECOMS DE HAUTE-GARONNE

6 avenue de Fronton, 31 200 Toulouse

Tel. 05 34 42 26 00 - cgt31telecom@orange-business.fr - www.facebook.com/CGT31T/

